

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00505

Numéro SIREN : 413 817 743

Nom ou dénomination : HAF Audit & Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2017 sous le numéro de dépôt 124036

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 08-12-2017

N° DE DEPOT : 2017R124036

N° GESTION : 2008B00505

N° SIREN : 413817743

DENOMINATION : HAF Audit & Conseil

ADRESSE : 15 rue de la Baume 75008 Paris

DATE D'ACTE : 23-10-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination(s) de gérant(s)

HAF AUDIT & CONSEIL

SARL au capital de 100 000,00 euros

Siège social : 15 rue de la Baume 75008 PARIS

RCS n°413817743- RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2017

Le 23 octobre 2017, les associés de la société HAF AUDIT & CONSEIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire à LEVALLOIS PERRET - 85 rue Edouard Vaillant à 10 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Marc de PREMARE.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Marc de Premare, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix, gérant de la société.
 - Olivier Grivillers, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix, gérant de la société.
 - Pierre-Antoine Auger, propriétaire de 1 part, représentant 1 voix
 - ETOILE AUDIT ET CONSEIL, propriétaire de 2 497 parts, représentant 2 497 voix.
- Soit au total 4 associés présents, totalisant 2500 parts sur les 2500 composants le capital social.

Le Président de l'assemblée a désigné Olivier GRIVILLERS comme secrétaire de séance.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Nomination de Monsieur Pierre-Antoine AUGER en qualité de co-gérant

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

Résolution N° 1 – Nomination de Monsieur Pierre-Antoine AUGER en qualité de co-gérant

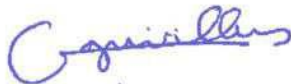
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 10 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Fait à LEVALLOIS PERRET,
Le 23/10/2017.

Signatures des associés :

Marc de Prémare	
Olivier Grivillers	
Pierre-Antoine Auger	
ETOILE AUDIT & CONSEIL	